

# VILLE DE NEGREPELISSE

## (82800)



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE NEGREPELISSE

Délibération n°2009/09/83

L'an deux mille neuf,  
**Le mardi 15 septembre à 18 heures**

Date de convocation : 03/09/2009

Date d'affichage : 08/09/2009

Nombre de Conseillers  
en exercice : 23

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 21

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE  
MAIRE, COMPTE TENU :

- DE L'ENVOI DEMATERIALISE EN  
PREFECTURE LE

- DE LA NOTIFICATION D'ACCUSE  
RECEPTION n°:

- ET DE LA PUBLICATION,  
LE

A NEGREPELISSE, le

L'Adjoint Délégué  
**M. CORRECHER**

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mr CAMBON Jean, Maire.

**Etaient présents** : CAMBON J., CORRECHER M., MERCIER S., MOURIERES D., MARCIPONT D., TELLIER M., RICARD J., BEAUTES-VOIROL C., DELMAS F., COMBES C., MARTY F., SIRVAIN B., VERGNES M.T., PARIS C., MONTAUT V., PELISSIE L.,

**Absents avec pouvoir** : AURADE P. (pouvoir à CAMBON J.), JACQUOT S. (pouvoir à MOURIERES D.), PELLET R. (pouvoir à CORRECHER M.), ONFROY A. (pouvoir à MARCIPONT D.), HENRI M. (pouvoir à MERCIER S.).

**Absents excusés** : CONTE D., AUTIQUET B.

#### **Objet : CREATION BUDGET ANNEXE CHAUFFERIE ET RESEAU DE CHALEUR BOIS**

Il est rappelé les termes de la délibération n°21 du Conseil Municipal du 17 juillet 2007 concernant la réalisation et la gestion d'une chaufferie au bois déchiqueté avec un réseau de chaleur urbain alimentant plusieurs bâtiments publics.

L'assemblée communale est informée que la commune va conclure plusieurs contrats pour vendre l'énergie.

Ces contrats sont soumis à une déclaration de T.V.A.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé, en se référant à l'instruction budgétaire et comptable M 4, de créer un budget annexe « CHAUFFERIE ET RESEAU CHALEUR BOIS ».

La mise en place de ce budget sera réalisée au plus tard pour le 01/10/2009. Il sera établi selon la maquette des communes de 3 500 habitants. Le rattachement du budget annexe au budget primitif s'effectuera par le compte 7551 (excédent budgets annexes) dit compte de rattachement.

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

#### **ADOPTE**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

LE MAIRE  
**J. CAMBON**